



Mercredi 08 février 2023 – N° 629

Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS
Abonnement annuel en mairie : 25 € pour un envoi à chaque numéro
Tel : 02.96.84.60.03. E-mail : accueil.mairie@broons.fr Site Internet : www.broons.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

Fibre optique

Après plusieurs mois d'études et de travaux réalisés par Mégalis Bretagne, le déploiement de la fibre optique est achevé depuis début janvier dans plusieurs secteurs de Broons. Les particuliers et les professionnels peuvent désormais contacter leur fournisseur d'accès internet (Orange, SFR, Bouygues, Free) pour connaître les modalités de raccordement proposées. L'intérêt de la fibre optique est d'offrir un très haut débit d'internet (30 à 100 Mbit/sec.), notamment pour les entreprises, les familles, les services publics, et les personnes en télétravail.

IMPORTANT : il n'y a aucune obligation à souscrire un abonnement fibre. Chacun est libre, en fonction de ses besoins, de prendre un nouvel abonnement internet fibre, ou bien de garder son abonnement ADSL existant, ou encore de n'avoir aucun abonnement du tout.

Le coût mensuel d'abonnement fibre est relativement similaire au coût d'un abonnement ADSL actuel.

Attention au démarchage !

Avec l'arrivée de la fibre à Broons, beaucoup de personnes ont déjà été démarchées par téléphone ou en porte-à-porte pour souscrire un abonnement internet fibre. Il convient de faire très attention au démarchage abusif. **Pour éviter les fraudes, mieux vaut contacter soi-même l'opérateur internet/téléphone de son choix** (via votre espace client en ligne ou par téléphone), que de souscrire un abonnement lors d'un démarchage.

Comment installer la fibre optique dans son logement ?

Pour une maison individuelle, un appartement ou un bâtiment d'entreprise, si la fibre optique a été déployée dans votre rue, il faut souscrire un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès internet (Orange, SFR, Bouygues, Free). Durant la souscription, vous serez invité à prendre rendez-vous avec un technicien, qui se chargera de tirer un câble depuis une prise de fibre optique installée dans la rue à proximité de votre adresse jusqu'à votre maison, et d'installer un boîtier (point de terminaison optique - PTO) à l'endroit de votre choix. Cette intervention dure généralement entre 2 et 4 heures, en fonction de la complexité de la situation. Il est conseillé de préparer la venue du technicien en sachant où positionner le boîtier.

Les travaux d'installation du PTO sont effectués par une société prestataire déléguée par le fournisseur d'accès internet, et nécessitent donc souvent de faire des trous dans un mur du logement pour passer le câble et fixer le boîtier. **Attention, des frais d'installation peuvent être demandés, selon les opérateurs.**

L'abonnement internet fibre peut être demandé par un propriétaire ou par un locataire. À noter : le locataire doit informer son propriétaire des travaux d'installation du PTO par lettre recommandée avec accusé de réception (le propriétaire ne peut cependant pas refuser l'installation). Si le logement se situe dans un immeuble collectif, le raccordement doit être validé en assemblée générale de copropriété.

FESTIVITES EN FEVRIER (Salle des Fêtes)

Samedi 11 février :
Conte musical par l'école de musique (20h30)

Dimanche 12 février : Bal disco,
Comité des fêtes de Broons (15h)

Samedi 18 février :
Loto, Club de l'Amitié Broons

ÉTAT-CIVIL

Décès :

26/01/2023:
Mme Jeanne DOLOU
27 rue de la Barrière, 96 ans.

27/01/2023:
M Vincent WAUTHIER,
6 impasse Jacques Brel, 44 ans.

28/01/2023:
M Michel ORINEL
9 rue du Puits, 72 ans.

29/01/2023 :
Mme Odette LE GUSQUET
née MIRIEL
2 rue du 19 Mars 1962, 94 ans.

POUR MÉMOIRE

Groupe médical : **02.96.84.61.47**

Groupe
Vétérinaire : **02.96.84.61.46**

SAUR : **02.22.06.45.09**
(Astreinte fuite d'eau et
casse sur le réseau eau potable)

Maison intercommunale :
02.96.84.72.75

Déchetterie : **02.96.84.70.56**
lundi, mercredi, samedi :
9h à 12h et 14h à 17h30
vendredi de 14h à 17h.

Gendarmerie : **02.96.84.60.17**
lundi de 14h à 18h, mercredi
et samedi 8h à 12 et 14h à 18h

INFORMATIONS PRATIQUES

Recensement militaire

Chaque jeune doit se présenter en mairie, muni du livret de famille de ses parents, de sa pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, entre la date anniversaire des 16 ans et les trois mois qui suivent.

Santé communale

AXA propose une offre santé communale accessible à tous, quel que soit l'âge et sans questionnaire médical : retraités, commerçants, artisans, agriculteurs, demandeurs d'emploi.

Bénéficiez d'un tarif groupe, d'offre adaptée à chacun, un conseiller de proximité.

Madame Marie HENRY du groupe Axa sera de permanence toute la journée sur rendez-vous à la maison des associations, aux dates suivantes : jeudi 23 février, mardis 21 mars et 18 avril.

Prenez rendez-vous par téléphone **06.98.96.52.35** ou par mail : **marie.henry@axa.fr**. En dehors de ces dates, il est aussi possible de prendre rendez-vous à votre domicile.

L'offre Entour'age, assurance dépendance, est également disponible, n'hésitez pas à vous renseigner.

Dispositif CLAS

Nous recherchons des bénévoles pour accompagner des collégiens (6^{ème}) dans leur organisation.

A raison d'au moins une fois par semaine, vous aurez sous votre responsabilité un groupe d'enfants (3 ou 4) pour les aider à s'organiser dans leur travail et devenir plus autonomes.

Ce dispositif est mis en place par la ville de Broons et les principaux des 2 collèges.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à l'accueil périscolaire : Mathilde ANGOT – **02.96.41.11.87** – Impasse de la Madeleine – 22250 BROONS

Programme de la médiathèque

Vendredi 10 février : racontines à 9h30 pour les 0-3 ans, sur inscription. Les livres c'est bon pour les bébés ! Animation d'éveil autour du livre pour les tout-petits : petites histoires, comptines et jeux de doigts.

Samedi 11 février : atelier philo à 10h30 pour les 8-12 ans, sur inscription. Un temps pour permettre aux enfants d'exprimer leur pensée et de débattre entre eux autour des questions qu'ils se posent.

Samedis 4, 11, 18 et 25 mars : ateliers d'écriture de 10h à 12h, public adulte sur inscription. Sortez vos plumes et laissez-vous guider par votre inspiration et par Bernard Le Guével qui animera les ateliers.

ENTREPRISES

Salon de coiffure Christelle coiffure

Situé 9 rue de la Barrière, le salon sera fermé du lundi 20 février au samedi 25 février 2023.

Nouvelle auto entreprise d'électricité

Située à Broons, l'entreprise intervient pour vos travaux dans le neuf, la rénovation, la création et la modification de votre installation, remises aux normes et divers dépannages pour les particuliers mais aussi pour les professionnels.

Pour toutes questions n'hésitez pas à le contacter via Messenger, par mail ou par téléphone. Les devis sont gratuits.

Contact : **nicolas.nedellec22250@gmail.com**

Le marché de Lilou

L'entreprise propose la vente de vêtements et accessoires de mode à la petite salle de la salle des fêtes de Broons le mercredi 22 et jeudi 23 février de 10h00 à 19h.

ASSOCIATIONS

Ecole de musique – Conte musical

Conte musical : « Un Noël sur la cheminée ». Replongez dans la magie de Noël **avec les enseignants et les élèves de l'école de musique de Broons** lors d'un conte musical, entre gourmandise, féerie et feu de bois !

Samedi 11 février, à 20h30, salle des fêtes de Broons.
Entrée gratuite.

Amicale Laïque – Théâtre

L'amicale laïque propose un **après-midi de théâtre le dimanche 26 février, à 14h30, à la salle des fêtes** avec la troupe de théâtre de Plumaugat dans « Ça se complique », une comédie de Patricia Haubé.

Un hôtel est assurément un lieu très propice aux quiproquos, aux rebondissements et aux situations très drôles.

Les acteurs de la troupe de théâtre à Plum' s'y entendent à merveille pour faire rire leur public.

Entrée 6 €, gratuit pour les écoliers.

Secours catholique

Permanence tous les 15 jours les semaines impaires le mercredi de 14h30 à 17h au 3 rue du Bellouard.

Accueil possible de vos dons sur ces horaires.

Informations au **06.83.64.20.93**.

PETITES ANNONCES

A vendre :

*Moulin à grains, 380 V, **06.16.21.98.92**.

*Meuble de télévision / télévision / décodeur, **06.43.71.18.19**.

*Meuble bas de salle à manger, 50 €, **06.62.18.60.07**.

*Petite bottes de foin / betteraves fourragères,

06.16.89.09.44.

Recherche :

*Femme de ménage à Broons, **06.48.06.27.83**.